REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture, instituée par arrêté du 17 décembre 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

Monsieur Philippe MERILLON, secrétaire général par intérim

Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines (SRH)

Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH)

Monsieur Jean-Christophe PAILLE, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures

Membres suppléants

Madame Valérie METRICH HECQUET, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Monsieur Emmanuel BOUYER, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH)

Monsieur Martial PINEAU, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi

Monsieur Pierre SCANDOLA, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

Monsieur Christian LIGEARD	Administrateur civil général	CGC-CFDT
Monsieur Michel LEVEQUE	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Madame Marie-Hélène LE HENAFF	Administratrice civile hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Pierrick DANIEL	Administrateur civil	CGC-CFDT

Membres suppléants

Monsieur Michel GOMEZ	Administrateur civil général	CGC-CFDT
Monsieur Cédric PREVOST	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Didier KHOLLER	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Mathias GINET	Administrateur civil	CGC-CFDT

Article 2 – L'arrêté du 14 mai 2018 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 25 SEP. 2018

Pour le ministre, et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER